



PLAN DE FINANCEMENT

Références : décret n°2020-1129 du 14 septembre 2020 pris pour l'application de l'article L. 1111-11 du code général des collectivités territoriales

Libellé de l'opération : Travaux au Palais omnisports de Thiais – régulation du chauffage et passage aux LED

Etat d'avancement (prévisionnel/ définitif) : prévisionnel

Maître d'ouvrage : Mairie de THIAIS

Calendrier de l'opération : 1^{er} semestre 2022 au 1^{er} trimestre 2023

Dépenses prévisionnelles (HT) : 500.000 €

Travaux : 500.0000 €

Recettes (HT) : 500.000 €

Subvention de l'Etat
Dotation de soutien à l'investissement local
(DSIL 2021)
350.000 € (70%)



Solde à la charge de la Mairie de THIAIS :
150.000 € (30%)



A Thiais, le 25 novembre 2022

Affichage en mairie et publication sur le site internet de la Ville de THIAIS